

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal Du Lundi 29 août 2011

L'an deux mil onze, le vingt neuf août, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL, Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

Ordre du jour

1° Urbanisme :

- Certificat d'urbanisme et d'information parcelle A 658, A 660 – Consorts CHAUVET/COTE.
- déclaration préalable de travaux Gilbert LEJEUNE, abri bois,
- déclaration préalable de travaux Carlos DUARTE, édification clôture,
- permis de construire Luc DECREUSE, construction garages,
- permis de construire Bernard GUYON, abri de jardin.

2° Exercice droit de préemption parcelle section A n° 459.

3° Réflexion sur la nouvelle taxe dite « d'aménagement », dossier à disposition en Mairie.

4° Etude des devis pour agrandissement du columbarium et aménagement jardin du souvenir.

5° Bilan des visites et appels d'offres sur l'état du clocher.

6° Questions et communications diverses :

- Accès contrôlé dans les déchetteries du SYBERT (documents consultables en Mairie),
- Loi de réforme des collectivités territoriales, dossier consultable en Mairie,
- Journée formation COFOR le 09/09/2011 à ULLY,
- Résultats analyses boues station épuration communauté de communes du Larmont,
- Communication Maire de Villers sous Montrond au sujet réforme intercommunalité,
- Rapport du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue (SIEHL) sur prix et qualité eau potable,
- Parrainage candidats à l'élection présidentielle.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Mme Blandine GAILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Maire demande, en début de séance, l'ajout à l'ordre du jour de :

- une déclaration de travaux de Mesdames Blandine et Anne-Marie GAILLARD,
- l'exercice de droit de préférence sur les parcelles C n°174 et C n°162 (article L 514-1 du Code forestier,

- un transfert de crédits au budget assainissement.

Les Elus acquiescent à cette demande sans formuler d'objection.

M. le Président déclare la séance ouverte et expose ce qui suit :

1° URBANISME

Le Maire a accordé un avis favorable pour la pose d'un sas d'entrée (déclaration de travaux de Mmes Blandine et Anne-Marie GAILLARD).

Il a transmis avec un avis favorable :

- la déclaration de travaux de M. Gilbert LEJEUNE (abri bois),
- la déclaration de travaux de M. Carlos DUARTE (édification d'une clôture),
- le permis de construire de M. Luc DECREUSE (construction de garages),
- le permis de construire de M. Bernard GUYON (abri de jardin).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles cadastrées A n°658 et n° 660.

Il adopte la même attitude en ce qui concerne l'exercice du droit de préemption sur la parcelle cadastrée A n°459 par 14 voix pour et 1 voix d'opposition.

Il n'exerce pas son droit de préférence sur les parcelles cadastrées C n°174 et n°162 par 14 voix pour et 1 voix d'opposition.

2° TRANSFERT DE CRÉDIT – BUDGET ASSAINISSEMENT 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de transférer les crédits nécessaires (soit la somme de 800 €).

3° TAXE D'AMÉNAGEMENT

Cette taxe destinée à remplacer les taxes actuelles (TLE, TDENS et TD CAUE) ainsi que la participation pour les programmes d'aménagement d'ensemble (PAE) sera applicable à compter du 01 mars 2012. Elle remplace à terme la taxe de raccordement à l'égout et la participation aux voiries et réseaux. Le taux est à définir, par délibération, avant le 30 novembre 2011 et à fixer entre 1 et 5 % révisable chaque année dans une fourchette de 20%. Le Maire, compte tenu des enjeux importants, invite les Elus à consulter les textes et à réfléchir à la problématique posée sachant que la décision sera prise lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

4° ÉTUDE DES DEVIS POUR L'AGRANDISSEMENT DU COLUMBARIUM ET L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN DU SOUVENIR

Mme Colette PIGUET, chargée de solliciter les devis, communique aux Elus les données reçues à ce jour. Le choix pourrait se porter sur un nouveau columbarium semblable à celui existant et sur des caveaux-urnes pour répondre aux demandes actuelles. Des précisions seront apportées lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal avec notamment des devis actualisés.

5° BILAN DES VISITES ET APPELS D'OFFRES SUR L'ÉTAT DU CLOCHER

L'état du clocher semblerait en moins mauvais état que prévu. La commission bâtiments se réunira le 07 septembre 2011 à 20 h 30 pour étudier en détail les propositions faites par les Hommes de l'Art et proposer une posture à adopter.

6° QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

↳ Accès contrôlé dans les déchetteries du SYBERT

Le Comité syndical a donné un avis favorable pour la mise en place du dispositif de contrôle des accès au réseau de déchetteries du SYBERT (documents consultables en Mairie). Les modalités de détail pour l'heure non approuvées définitivement par le SYBERT feront l'objet d'une communication en temps opportun notamment en ce qui concerne la délivrance de badges d'accès.

↳ Loi de réforme des collectivités territoriales.

Le projet de Loi relatif à l'élection des conseillers territoriaux et au renforcement de la démocratie locale prévoit notamment à ce stade, pour les élections municipales, un abaissement du seuil du scrutin de liste de 3500 habitants à 500 habitants dès les prochaines élections municipales. Il envisage également d'autres évolutions en matière de compétences (un dossier pédagogique à destination des Elus et du grand public est consultable en Mairie).

↳ Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)

Le SYDED a la compétence pour percevoir la TCFE en lieu et place des communes comptant une population inférieure ou égale à 2000 habitants qui avaient déjà opté pour un tel choix.

↳ La Ronde de l'Espoir 2011 visitera notre commune le 02 septembre 2011 à 8 h 55 (circuit cycliste destiné à récolter des dons au profit de la Ligue Régionale contre le cancer).

↳ Une journée de formation pour les membres de la commission « bois » est proposée le 09/09/2011 à ULLY. Un Membre du Conseil municipal assistera en fonction des disponibilités du moment.

↳ Le Maire communique les résultats des analyses de boues de la station d'épuration de la Communauté de communes du Larmont, obtenus à sa demande, boues appelées à être épandues sur des parcelles agricoles du territoire communal. Les résultats ne traduisent aucune présence suspecte notamment de « métaux lourds ».

↳ Courrier de M. BONNEFOI, Maire de Villers sous Montrond :
Monsieur le Maire de VILLERS SOUS MONTROND communique le souhait du Conseil municipal local d'intégrer la communauté de communes du Canton de Quingey dans le cadre des propositions d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale élaboré par le Préfet.

↳ Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour l'exercice 2010 dressé par le Syndicat Intercommunal des eaux de la Haute-Loue est affiché en Mairie.

↳ Le Maire sollicité par deux partis politiques pour un parrainage en vue des élections présidentielles respectant la position de principe adoptée fait connaître le refus adressé.

↳ Le Maire communique la teneur d'une lettre qu'il se propose d'adresser à un exploitant agricole de VILLERS SOUS MONTROND à la suite de déperditions

répétées de déjections animales au long de la Grande Rue et de la Route de MALBRANS provoquant ainsi des salissures et des nuisances olfactives insupportables. Les Elus adhèrent au contenu de la correspondance et partagent l'indignation des riverains concernés. Une ampliation de la lettre sera adressée à Monsieur le Maire de MEREY sous MONTROND et de VILLERS SOUS MONTROND.

↳ Monsieur Michel BOHLY informe les Elus d'une aide financière du Conseil Général pour l'abattage des arbres sur le site du château et de dégradations dans la salle polyvalente dont les auteurs sont inconnus à ce jour. A noter également que plusieurs portes (salle des fêtes, logement communal, souffrant de vétusté) devront être réparées ou remplacées.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions, M. le Maire déclare la session close à 23 h 00.

Prochaine réunion prévue le 26 septembre 2011 à 20 h 30.

Le Maire,
Gabriel LAITHIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 11.08.01	Droit de préemption urbain parcelles section A n°658-660
DCM n° 11.08.02	Droit de préemption urbain parcelle section A n°459
DCM n° 11.08.03	Droit de préférence parcelles section C n°174 et n°162
DCM n° 11.08.04	Transfert de crédits. Budget assainissement 2011

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
BERNARD Gilles		GIRARDIER Dominique	
BOHLY Michel		LAITHIER Gabriel	
CHOPARD Jenny		LIDOINE Christelle	
CLERC Thierry		LIDOINE Xavier	
DECREUSE Luc		PERRIN Pascal	
DUBOZ Delphine		PIGUET Colette	
FOURQUET Luc		WETZEL Virginie	
GAILLARD Blandine			